



# Règlement particulier des Rencontres Kartland 2024

## Article 1 :

Toute personne inscrite à une course ou à un championnat UFOLEP kart Piste, **doit par le fait respecter l'ensemble de la réglementation Nationale, le règlement particulier de l'organisateur, l'ensemble des officiels, Directeurs de course, commissaires sportifs, commissaires techniques, commissaires de piste, les propriétaires de circuit ainsi que leur infrastructure et l'ensemble des bénévoles. Chaque participant est responsable de ses accompagnateurs, mécanos, amis, famille et le cas échéant peut être à tout moment sanctionné pour manque de respect.** Chaque participant a la possibilité d'envoyer ses remarques directement à [cns.kart@ufolep.org](mailto:cns.kart@ufolep.org) boîte mail accessible uniquement par le responsable de la Commission Nationale kart piste et les membres UFOLEP NATIONAL.

## Article 2 : Présentation

« Les Rencontres Kartland » est un championnat de courses de kart compétition organisé par le club ASK KARTLAND 77 sous l'égide de la Fédération UFOLEP.

Ce championnat est ouvert à tous les pilotes titulaires d'une licence UFOLEP en cours de validité du club. Les pilotes des autres clubs pourront participer sous réserve de posséder une licence UFOLEP en cours de validité .

Pour les pilotes non licenciés UFOLEP il sera possible d'obtenir un titre de participation journalier.

## Article 3 : Catégories

Les pilotes sont répartis dans différentes catégories UFOLEP – Mini, Jeune, Sport, Super, Super Master, Vitesse, Vitesse Master et Puissance. Cette répartition est faite selon l'âge et le type de kart.

Cette répartition est faite par l'équipe organisatrice. Tout type de kart homologué et correspondant à ces catégories peut prendre part aux « Rencontres Kartland », sous réserve de vérification des organes de sécurité.

Les catégories sont celles de la réglementation nationale UFOLEP. Si le nombre d'engagés n'est pas suffisant certaines catégories pourront être annulées ou regroupées.

## Article 4 : Sécurité

Chaque pilote devra être équipé d'un équipement homologué, celui-ci devra être présenté au Contrôleur Technique le jour de l'épreuve.

Les pilotes devront connaître les règles de sécurité et notamment la signification et la couleur des drapeaux utilisés (cf. Règlement National UFOLEP)

## **Article 5 : Conduite à tenir**

Sur la piste et dans les stands les pilotes devront se conformer aux directives du directeur de course et de ses adjoints.

Tout pilote dont l'attitude ne correspond pas à l'esprit amical et convivial de ces Rencontres sera exclu de celles-ci sans pouvoir prétendre à un quelconque remboursement.

## **Article 6 : Inscription**

L'équipe organisatrice se réserve le droit de refuser l'inscription d'un pilote sans avoir à justifier sa décision.

Les droits d'inscription par journée s'élèvent à 70€ pour les pilotes adultes et 60€ pour les pilotes mini et jeune.

Les droits d'inscription à l'année s'élèvent à 420€ pour les pilotes adultes et 360€ pour les pilotes mini et jeune, comprenant 1 emplacement de stand.

Tout formulaire incomplet avant la course peut entraîner la non-participation à la course ; le pilote ne pourra prétendre à un quelconque remboursement.

## **Article 7 : Jour de course**

Déroulement des journées des Rencontres Kartland.

Pour toutes les catégories :

**Pour prendre le départ de la finale, chaque pilote doit participer à l'intégralité des manches qualificatives. En cas d'arrêt volontaire cela considéré comme un abandon manifeste. Un examen technique pourra être réalisé suite à cet arrêt pour contrôle.**

- Briefing obligatoire en présentiel
- Séance d'essais chronométrés
- 1<sup>ère</sup> manche qualificative : grille de départ selon le résultat des essais chronométrés
- 2<sup>ème</sup> manche qualificative : grille de départ selon le résultat des essais chronométrés
- Finale : grille de départ selon l'addition des deux manches. En cas d'égalité de points le résultat des Essais Chronométrés sera pris en compte.

Le podium correspondra aux résultats de la Finale.

## **Article 8 : Procédure de départ**

Les départs se feront soit arrêtés, soit lancés à allure modérée selon les catégories. Un tour de chauffe minimum sera réalisé avant chaque départ. Le départ se fera à l'aide de feux et sera donné à leur extinction.

En cas d'incident avec les feux, le départ sera donné au drapeau tricolore national.

## **Article 9 : Pneumatiques**

Les pneumatiques de marque RK by Lecont sont obligatoires. Le type de pneumatique par catégorie est le suivant :

- Mini et Jeune : Sec : RKJ , Pluie : RKJR
- Sport, Super, Vitesse, Puissance : Sec : RKMS , Pluie : De marque Lecont

## **Article 10 : Barème de points**

Attribution des points pour le classement général

Lors de chaque course sprint, il est attribué :

- 46 points au 1<sup>er</sup>
- 41 points au 2<sup>ème</sup>
- 37 points au 3<sup>ème</sup>
- 34 points au 4<sup>ème</sup>
- 32 points au 5<sup>ème</sup>
- 31 points au 6<sup>ème</sup>
- ...

1 point bonus sera attribué au record du tour de la finale par catégorie,

1 point bonus sera attribué au pilote auteur de la pole position des essais chronométrés.

Par ailleurs, pour chaque participation à une journée des Rencontres Kartland, un bonus de 5 points sera attribué au pilote.

## **Article 11 : Classement général**

Le classement général des Rencontres Kartland sera donc constitué de 6 courses

Pour chaque pilote ayant participé, le moins bon résultat de la saison sera déduit.

## **Article 12 : Divers**

L'équipe organisatrice se réserve le droit de modifier ce règlement. Dans ce cas l'ensemble des pilotes devront être prévenus des modifications.

Le pilote devra apposer des numéros de course lisible sur les 4 faces du karting (avant, latéraux et arrière).

En cas d'absence de numéro, le pilote ne sera pas autorisé à prendre le départ.

## **Article 13 : Rappel**

Chaque pilote s'engage à respecter les lieux mis à sa disposition.

Chaque pilote devra se munir d'un extincteur de type ABC et de 6Kg, aucun autre modèle ne sera accepté. Il devra être positionné à proximité du kart et accessible de tous.

Un tapis absorbant aux normes devra se trouver sous le kart afin d'y recueillir tous les fluides et hydrocarbure (graisse, huile, essence...).

En cas de non-respect de ces règles, le pilote pourra être exclu de l'épreuve.

## **Article 15 : Calendrier des courses**

Calendrier des courses de la saison 2024

- Dimanche 24 Mars 2024
- Dimanche 21 Avril 2024
- Lundi 20 Mai 2024
- Dimanche 1 Septembre 2024
- Dimanche 6 Octobre 2024
- Dimanche 3 Novembre 2024

L'ensemble des courses de la saison se dérouleront sur la piste UFOLEP 77.